



ArcelorMittal

Communiqué de presse

ArcelorMittal, Nunavut et Baffinland mènent à bien un plan d'arrangement

TORONTO, LE 25 MARS 2011 / LUXEMBOURG, LE 26 MARS 2011 – ArcelorMittal, Nunavut Iron Ore Acquisition Inc. et Baffinland Iron Mines Corporation (« Baffinland ») ont annoncé aujourd'hui que Baffinland et 1843208 Ontario Inc. (« Acquireco »), société détenue à raison de 70 % par ArcelorMittal et de 30 % par Iron Ore Holdings, LP, ont mené à bien le plan d'arrangement approuvé par le tribunal (« arrangement ») en vertu duquel Acquireco a acquis tous les titres en circulation de Baffinland qu'elle ne détenait pas encore. L'arrangement a été approuvé par les actionnaires de Baffinland le 22 mars 2011.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les anciens porteurs de titres de Baffinland, à l'exception des actionnaires dissidents, recevront une contrepartie en espèces de 1,50 \$ CA l'action ordinaire; de 0,80 \$ CA le bon de souscription visant l'achat d'actions ordinaires émis en vertu d'un acte de fiducie daté du 10 décembre 2009; et de 0,10 \$ CA le bon de souscription visant l'achat d'actions ordinaires émis en vertu d'un acte de fiducie daté du 31 janvier 2007.

Acquireco prévoit fournir sans délai à Services aux investisseurs Computershare Inc. les fonds pour s'assurer que les porteurs de titres inscrits qui ont déposé des certificats représentant des titres ainsi qu'une lettre d'envoi dûment remplie et signée reçoivent un paiement dans les quatre jours ouvrables conformément à leurs instructions indiquées dans la lettre d'envoi. Les porteurs de titres qui détiennent leurs titres par l'intermédiaire d'un conseiller en placements, d'un courtier en valeurs, d'une banque, d'une société de fiducie ou d'un autre prête-nom doivent communiquer avec le prête-nom pour prendre les mesures nécessaires afin de pouvoir déposer leurs titres et de confirmer le moment prévu du paiement de ces titres.

Les actionnaires dissidents auront le droit de recevoir la « juste valeur » pour les actions ordinaires qu'ils détenaient auparavant, telle qu'elle est déterminée conformément à la Loi sur les sociétés par actions (Ontario).

Baffinland procédera immédiatement à la radiation de ses titres de la cote de la Bourse de Toronto et fera en sorte que Baffinland cesse d'être un émetteur assujéti en vertu de la législation sur les valeurs mobilières de chaque province et de chaque territoire du Canada.

Le présent document contient des informations et déclarations prospectives au sujet d'ArcelorMittal et de ses filiales. Les informations prospectives peuvent être identifiées à travers l'emploi des termes « croire », « s'attendre à », « anticiper », « cibler » ou toute autre expression similaire. La direction d'ArcelorMittal considère que les anticipations reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables; toutefois, l'attention des investisseurs et des porteurs de titres émis par

Page 1 sur 3

ArcelorMittal est attirée sur le fait que les informations et les déclarations prospectives sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, qui sont eux-mêmes difficiles à prévoir et généralement en dehors du contrôle d'ArcelorMittal et qui peuvent entraîner des différences importantes entre les résultats et les développements effectivement réalisés et les résultats et les développements mentionnés, suggérés ou anticipés dans ces déclarations et informations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux qui sont présentés et discutés dans les documents qui ont été ou seront déposés et enregistrés par ArcelorMittal auprès de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis d'Amérique (la « SEC »), y compris notamment le Rapport Annuel inclus dans le Document 20-F d'ArcelorMittal relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 déposé auprès de la SEC. ArcelorMittal n'est soumise à aucune obligation de publier des mises à jour de ces informations prospectives, que ce soit en raison d'informations nouvelles, d'événements récents ou pour toute autre raison.

À propos de Nunavut Iron et Iron Ore Holdings, LP

Nunavut Iron a été constituée en société sous le régime des lois du Canada le 27 août 2010 et appartient en propriété exclusive à Iron Ore Holdings, LP.

Iron Ore Holdings, LP est une société en commandite constituée sous le régime des lois du Delaware et appartient à Bruce Walter, président du conseil de Nunavut Iron, à Jowdat Waheed, président et chef de la direction de Nunavut Iron, et à des fonds gérés par The Energy & Minerals Group. The Energy & Minerals Group est une société privée d'investissement qui offre une famille de fonds dont l'actif sous gestion totalise plus de deux milliards de dollars américains et qui investit dans les secteurs de l'énergie et des minéraux.

À propos de Baffinland

Baffinland est une jeune société d'exploration minière axée sur l'exploration et la mise en valeur des gisements de minerai de fer de Mary River qu'elle détient en propriété exclusive et qui sont situés sur l'île de Baffin (Nunavut) Canada. Pour de plus amples renseignements, visitez le site Web de Baffinland à l'adresse www.baffinland.com.

À propos d'ArcelorMittal

ArcelorMittal est le numéro un mondial de la sidérurgie, avec une présence dans plus de 60 pays.

ArcelorMittal est leader sur tous les principaux marchés sidérurgiques mondiaux, y compris l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage. La Société est un acteur de premier plan dans les domaines de la R&D et de la technologie et elle dispose d'importantes ressources propres de matières premières et d'excellents réseaux de distribution. Son dispositif industriel réparti dans plus de 20 pays sur quatre continents lui permet d'être présente sur tous les marchés clés de l'acier, tant dans les économies émergentes que dans les économies développées.

Grâce à ses valeurs fondamentales que sont le développement durable, la qualité et le leadership, ArcelorMittal s'engage à agir de manière responsable à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel, de ses co-traitants et des communautés au sein desquelles la Société opère. Son engagement porte également sur la gestion durable de l'environnement. ArcelorMittal joue un rôle de premier plan dans les efforts du secteur pour mettre au point des processus de production sidérurgique innovants et se consacre activement à la recherche et au développement de technologies et de solutions sidérurgiques qui contribuent à lutter contre le changement climatique.

Les chiffres financiers clés d'ArcelorMittal pour 2010 font ressortir un chiffre d'affaires de 78,0 milliards de dollars et une production de 90,6 millions de tonnes d'acier brut, soit environ 8 % de la production mondiale d'acier.

Les actions d'ArcelorMittal sont cotées sur les marchés de New York (MT), Amsterdam (MT), Paris (MT), Bruxelles (MT), Luxembourg (MT) et sur les bourses espagnoles de Barcelone, Bilbao, Madrid et Valence (MTS).

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.arcelormittal.com.

ArcelorMittal – Relations Investisseurs	
Europe	+352 4792 2484
Amériques	+1 312 899 3569
Investisseurs individuels	+44 203 214 2417
SRI	+44 203 214 2854
Obligataires / Entités de crédit	+33 171 92 10 26

Contact information ArcelorMittal Corporate Communications

E-mail: press@arcelormittal.com
Téléphone : +352 4792 5000

ArcelorMittal Corporate Communications

Giles Read (Directeur des Relations Média)	+44 20 3214 2845
Arne Langner	+352 4792 3120
Lynn Robbroeckx	+44 20 3214 2991

Royaume-Uni
Maitland Consultancy:
Rebecca Mitchell / Martin Leeburn +44 20 7379 5151

France
Image 7
Sylvie Dumaine / Anne-Charlotte Creach +33 1 5370 7470